

Interpellation écrite du 23 mai 2022 de Mme Louise Trottet et M. Vincent Milliard: «Où jeter notre vaisselle compostable?»

La Ville de Genève a interdit en 2020 le plastique à usage unique. Ce geste politique fort a entraîné un changement majeur dans le domaine de la restauration à l'emporter en particulier ainsi que dans les manifestations, avec le remplacement des contenants en plastique par du compostable.

Seulement, cette vaisselle compostable continue d'être jetée dans des poubelles à ordures ménagères (non compostables), une véritable hérésie écologique et économique – ce alors que le compost est une ressource énergétique précieuse et que l'incinération de matière organique est coûteuse et polluante.

A la lumière de ces éléments, nos questions sont donc les suivantes:

- qu'est-il prévu sur le territoire de la Ville afin d'augmenter le tri de la vaisselle compostable – et ce de manière accessible et facile pour les habitant-e-s?
- Le service de la Voirie pourrait-il envisager la mise en place rapide et élargie de poubelles à déchets organiques?